

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES
DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES (DFASM)
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026/27

Vu l'article L. 3111-4 du code de la santé publique ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales ;

I. Dispositions générales

Le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales (DFASM) sanctionne le second cycle des études en vue du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine. Il comprend 3 années de formation validées par l'obtention de 120 crédits européens (ECTS). La validation des Unités d'Enseignement (UE) permet l'acquisition des ECTS correspondants.

Au cours du second cycle, les étudiants effectuent 36 mois de stages à temps partiel ou l'équivalent de 18 mois de stages à temps plein et doivent effectuer un minimum de 25 gardes.

Le responsable du DFASM1 est M. Haythem Najah.

Le responsable du DFASM2 est M. Romain Jouffroy.

Le responsable du DFASM3 est Mme Manon Dekeyser.

La responsable du 2nd cycle est Mme Carine Salliot.

Les responsables des stages et gardes sont M. François Barbier et M. Nicolas Brichart.

II. Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (Cf annexe 1)

III. Sessions d'examens

Deux sessions sont organisées :

- Session 1 en novembre (trimestre 1), mars (trimestre 2) et mai (trimestre 3) ;
- Session 2 en juin (trimestres 1, 2 et 3).

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (10/20) à une ou plusieurs UE sont convoqués à la session 2 relative à ces UE.

IV. Validation

Les UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.

Les stages sont validés par le jury, sauf avis contraire des responsables des terrains de stage.

La participation aux TD et TP est obligatoire. Conformément à la Règlementation Générale des études de l'Université d'Orléans du 13 juillet 2023, un nombre d'absences injustifiées supérieur à 20% des TD/TP d'une UE peut entraîner l'interdiction de se présenter aux examens de session 1.

La validation du second cycle nécessite la validation d'une note finale d'ECOS facultaires supérieure ou égale à 10/20, selon un contrôle continu comportant trois ECOS facultaires. La note finale est calculée en prenant en compte 20% de la note d'ECOS de DFASM1, 30% de la note d'ECOS de DFASM2 et 50% de la note d'ECOS de DFASM3. Une session de rattrapage des ECOS facultaires est organisée en DFASM3.

Le passage en DFASM2 est autorisé avec une dette maximale de deux UE/UEL, en DFASM1. Les stages ne peuvent pas faire l'objet d'une dette.

Le passage en DFASM3 est autorisé uniquement si toutes les UE de DFASM1 et DFASM2 sont validées ainsi que les stages. Aucune dette n'est autorisée.

Le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales est délivré aux étudiants qui ont validé l'ensemble des UE permettant d'acquérir les 120 ECTS correspondants à la formation et obtenu le certificat de compétences cliniques (note finale des ECOS facultaires supérieure ou égale à 10/20).

V. Unités d'Enseignement Libres

Sur les trois années de DFASM, les étudiants doivent effectuer leur inscription pédagogique dans les délais impartis, pour suivre trois Unités d'Enseignement Libre (UEL) obligatoires (12 ECTS). Il n'est pas possible de choisir une UEL déjà validée lors d'un précédent semestre.

Chaque semestre, en fonction de la capacité d'accueil de chaque UEL, il est également possible de choisir une UEL facultative supplémentaire, dans les délais impartis. Celle-ci n'est pas prise en compte dans la validation de l'année.

Les étudiants ayant déjà validé une UEL mutualisée avec une formation de l'UFR Sciences et Techniques ne bénéficient pas de validation d'acquis.

Les étudiants qui n'auront pas effectué leur inscription pédagogique ne valideront pas leur UEL obligatoire, entraînant donc une dette ou un redoublement.

VI. Stages & Gardes (Cf annexe 2)

Les étudiants accomplissent 18 mois de stages à temps plein, sur les trois années du DFASM, dont un minimum de 5 mois de stage à temps plein chaque année du 2nd cycle. Les étudiants effectuent un minimum de 25 gardes réparties sur les trois années du DFASM.

Les étudiants de DFASM1 et DFASM2 effectuent :

- 6 semaines de stage par trimestre ;
- 7 semaines de stage en fin d'année.

VII. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE validées avec une note supérieure ou égale à 10/20 ;
- Tous les stages validés.

Aucun étudiant n'est autorisé à prendre plus de 6 inscriptions en vue de l'obtention du DFASM et une année d'études ne peut faire l'objet de plus de 3 inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur.

Les étudiants n'ayant pas validé les EDN à l'issue des deux sessions :

- ne pourront pas se présenter aux ECOS nationaux ;
- ne pourront pas se présenter aux ECOS facultaires de DFASM3.

Ils seront donc redoublants en DFASM3 l'année suivante.

ANNEXE 1 AUX M3C : CHARTE DES STAGES & DES GARDES**DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES (DFASM)****ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026/27**

- Vu les articles R6153-46 à R6153-62-1 du code de la santé publique ;
- Vu l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales ;
- Vu l'arrêté du 17 juin 2013 relatif aux modalités de réalisation des stages et des gardes des étudiants en médecine ;

I. Préambule

La présente Charte a pour objet de définir un socle réglementaire concernant les modalités d'organisation des stages et des gardes du second cycle des études médicales (DFASM), dans les terrains de stage accueillant des étudiants du Département de la Formation Médicale (DFM) de l'université d'Orléans.

Les étudiants hospitaliers sont soumis au règlement intérieur de l'établissement d'affectation, précisant leurs obligations à l'égard des malades, du personnel médical et de l'administration hospitalière. Ils ont la qualité d'agent public, et sont notamment soumis au secret professionnel et à l'obligation de discrétion professionnelle pour tous les faits, informations ou documents dont ils ont connaissance à l'occasion de leur activité de stage. Les règles de laïcité en vigueur dans les établissements d'accueil s'appliquent aux étudiants lors de leurs stages et gardes.

II. Stages hospitaliers

Les obligations de stage et de gardes ne sauraient dispenser les étudiants de la participation aux enseignements facultaires dispensés au sein du DFM. Les absences seront autorisées uniquement si les étudiants sont inscrits à une UEL semestrielle le jeudi après-midi.

Les étudiants accomplissent 18 mois de stages à temps plein, sur les trois années du DFASM, dont un minimum de 5 mois de stage à temps plein chaque année du 2nd cycle. Les étudiants effectuent un minimum de 25 gardes au cours de leurs stages, sur les trois années du DFASM.

Les étudiants de DFASM1 et DFASM2 effectuent par rotation :

- 6 semaines de stage par trimestre (T1, T2, T3) ;

- 7 semaines de stage en fin d'année (T4).

Les astreintes en stage le samedi doivent être justifiées par un motif pédagogique et doivent être compensées. Aucune présence en stage les dimanche et jours fériés n'est autorisée, sauf participation au service de gardes.

Les étudiants perçoivent de la part du CHU d'Orléans un salaire (grille nationale en vigueur pour l'année universitaire 2025-2026 : rémunération de 260 € bruts par mois en DFASM1, 320 € en DFASM2 et 390 € en DFASM3), ainsi qu'une indemnité de déplacement s'ils sont affectés à un terrain de stage situé en dehors de l'agglomération orléanaise.

Les étudiants ont droit à 5 semaines de congés annuels rémunérés (25 jours ouvrés). Ces jours de congés doivent être posés à raison d'un minimum d'une semaine et d'un maximum de deux semaines par stage (stages trimestriels et stage d'été). Les congés universitaires n'entrent pas dans le décompte du nombre de jours de congés annuels rémunérés, posés par l'étudiant hospitalier. Les congés sont soumis à l'avis du responsable du terrain de stage et sont validés par la Direction des Affaires Médicales du CHU d'Orléans.

La justification d'une absence en stage doit se faire suivant le règlement intérieur de l'établissement hospitalier et le service des stages du DFM doit être informé de la démarche sous 48 heures.

III. Validation des stages

L'évaluation des stages s'intègre dans les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de l'année en cours.

Tout stage effectué est considéré par défaut comme validé : le référent pédagogique n'a pas à envoyer au service scolarité un document attestant de la validation d'un stage. En cas de difficulté avec un étudiant (niveau de connaissances et de compétences très en deçà des attendus, retards et absences répétés et non justifiés, comportement inadapté, refus de suivre les règles de fonctionnement du service d'accueil, refus de suivre le règlement de l'établissement d'accueil relatif à la laïcité), le référent pédagogique devra contacter les responsables de la commission des stages et gardes du second cycle. L'étudiant pourra être convoqué par les responsables de la commission. La décision finale de non-validation d'un stage sera prise conjointement par le référent et les responsables de la commission, et transmise par les responsables de la commission (i) au responsable pédagogique de l'année de l'étudiant, (ii) au responsable pédagogique du deuxième cycle, (iii) au service de scolarité et au service des stages du DFM. La non-validation d'un stage entraînera automatiquement le redoublement de l'année en cours.

La validation ou la non-validation du stage est prononcée par le jury. La validation de la totalité des stages en DFASM est nécessaire à la validation de l'UE de stages et conditionne le passage dans l'année supérieure ; une non-validation de l'UE de stages entraîne un redoublement.

IV. Périodes de stage

Chaque étudiant doit effectuer 4 stages en DFASM1 et DFASM2, en promotion complète et par rotation entre DFASM1 et DFASM2 : un stage par trimestre et un stage estival.

- Le premier stage aura lieu entre le 1^{er} septembre 2026 et le 20 novembre 2026 ;
- Le second stage aura lieu entre le 30 novembre 2026 et le 26 février 2027 ;
- Le troisième stage aura lieu entre le 8 mars 2027 et le 21 mai 2027 ;
- Le quatrième stage aura lieu entre le 31 mai 2027 et le 27 août 2027.

V. Affectation des stages

Les quatre stages annuels sont attribués avant le début de l'année universitaire via l'algorithme du logiciel StageTrek. Les étudiants auront au préalable sélectionné dix terrains de stage ouverts au choix et les auront classés par ordre décroissant de préférence. L'algorithme prendra en compte ces préférences individuelles, dans la mesure des places disponibles. Les terrains de stage sont répartis en huit blocs (médecine, chirurgie, urgences/soins critiques, SSR/gériatrie, psychiatrie, gynéco/obstétrique, pédiatrie, laboratoire/imagerie). Un étudiant ne pourra pas effectuer plus d'un stage par bloc entre le DFASM1 et DFASM2 (sauf le bloc médecine). Ce critère n'est pas pris en compte en DFASM3. Dans l'attente du déploiement du logiciel StageTrek, les stages des deux premiers trimestres de l'année académique 2026/27 seront attribués par le service de Scolarité et les responsables de la Commission Stages et Gardes : les stages seront attribués par ordre alphabétique du patronyme des étudiants, pour chaque trimestre, en partant d'une lettre différente.

Les demandes de stage en dehors des terrains de stage habituels du DFM ne sont possibles qu'au T4, une seule fois dans le cursus de DFASM et uniquement dans les structures accueillant habituellement des étudiants hospitaliers. Les demandes doivent être déposées auprès du service des stages du DFM au minimum 4 mois avant le début du stage. Les lieux de stage devront couvrir des périodes identiques, dans des sections identiques. L'étude de la demande sera réalisée par la commission des stages et gardes, sur la base des documents suivants : (i) un courrier de l'étudiant décrivant le projet de stage et les caractéristiques du terrain de stage (hôpital, service, activités prévues, apport pédagogique potentiel, modalités d'encadrement), (ii) un courrier signé du ou de la chef(fe) du service attestant de son accord pour accueillir l'étudiant en stage sur la période considérée et des capacités d'encadrement.

VI. Gardes

Dans les services à gardes, les étudiants participent à la permanence des soins.

Les gardes sont effectuées uniquement pendant les périodes de stage. Elles comportent obligatoirement un temps de travail nocturne, qu'il s'agisse des gardes de semaine ou des gardes effectuées sur les jours de week-end et fériés. Aucune garde ne peut être effectuée la veille d'un début de stage ou d'une autre obligation pédagogique avec présence obligatoire (examens, EDN blancs, ECOS...). Le temps de présence de l'étudiant à l'hôpital ne peut dépasser 24 heures consécutives (durée totale de la garde ou durée cumulée de la journée de stage et de la garde nocturne).

Les étudiants sont responsables de leur inscription sur le tableau de garde gérés par les référents des externes et sont dans l'obligation de trouver un remplaçant en cas d'empêchement de force majeure – dans ce dernier cas, l'étudiant a l'obligation de prévenir le responsable du terrain de garde en amont de la date de la garde. La non-présentation non justifiée d'un étudiant à une garde pour laquelle il s'était inscrit peut constituer un motif de non-validation de l'UE de gardes.

Les étudiants bénéficient d'un repos de sécurité d'une durée de 11 heures, intervenant immédiatement à l'issue de chaque garde de nuit, et entraînant une interruption totale de toute activité hospitalière, ambulatoire (stage en médecine générale) et universitaire.

Conformément à l'arrêté du 17 juin 2013, les étudiants hospitaliers perçoivent une indemnité liée au service de garde.

Horaires des gardes :

- Garde de semaine (du lundi au vendredi) : 18h30 – 08h30 (décompte : une garde effectuée)
- Garde des samedis, dimanches et jours fériés : 18h30 – 08h30 (décompte : une garde effectuée) ou 08h30 – 08h30 (24 heures / décompte : deux gardes effectuées), selon les terrains de garde.

VII. Stages à l'étranger

Les étudiants de DFASM ont la possibilité de partir en stage hospitalier à l'étranger durant le T4, dans le cadre de deux procédures distinctes (partenariat en Relations Internationales ou stage hors partenariat), pour une durée minimum de 7 semaines à temps plein. Ce stage remplace le stage de T4 et permet de valider des ECTS. Il peut être effectué dans toute spécialité du second cycle des études médicales. Le début du stage ne peut avoir lieu qu'après les examens de session 2. Dans le cadre d'un stage hors partenariat, les démarches de recherche de stage sont à l'initiative de l'étudiant.

VIII. Etudiants en mobilité entrante

Les échanges d'étudiants sont organisés dans le cadre d'accords de partenariat entre universités. Les étudiants en mobilité entrante disposent des mêmes droits et devoirs que les étudiants inscrits au DFM. Les étudiants sont affectés sur des terrains de stage selon la durée de

leur séjour. Aucun changement de stage ne peut être accepté. Les étudiants peuvent effectuer des gardes comme les étudiants du DFASM. Ils sont rémunérés selon leur année universitaire d'inscription.

IX. Prévention & Signalement

En cas de violence (violence sexiste, agression sexuelle, harcèlement, discrimination, bizutage...), les étudiants (victimes ou témoins) peuvent avoir recours :

- A la Cellule de Lutte contre les Violences : stopviolence@univ-orleans.fr

X. Membres permanents de la Commissions Stages & Gardes

Pr François Barbier, co-responsable de la CSG

Dr Nicolas Brichart, co-responsable de la CSG

Pr Carine Salliot, vice-présidente Médecine de l'UO, responsable 2nd cycle

M. Eric Duverger, Directeur du DFM

Dr Maxime Desgrouas, responsable ECOS et simulation

Pr Haythem Najah, responsable du DFASM1

Mme Marie-Laure Beuruy, Responsable des Services Administratifs du DFM

Mme Delphine Redon, Responsable Scolarité

Mme Claire Nicaise, ingénieure pédagogique

M. ou Mme XXX, Chargé-e des stages

M. Anthony Soudée, Direction des Affaires Médicales du CHU d'Orléans

Pr Régis Hankard, président de la CME du CHU d'Orléans

Dr Prabakhar Vaithinada, CHU d'Orléans

Dr Fabrice Lagarde (CHAM), représentant des PCME des établissements d'accueil hors CHU

Représentants des étudiants

			2025/2026								2026/2027								Session 1				Session de rattrapage							
Code	Libellé	Responsables	41						Porté	43						CNU	ECTS	Coeff	HCM	HTD	HTP	Porté	RNE				RNE/RSE			
			CNU	ECTS	Coeff	HCM	HTD	HTP		CNU	ECTS	Coeff	HCM	HTD	HTP								quotité (%)	modalité	nature	durée	quotité (%)	modalité	nature	durée
MOAA4B01	Bloc Enseignements théoriques			29	29						31	31																		
MAA1U01	Exercice médical, organisation de la santé, santé au travail	Mme Narcisse, M. Gauthier	46	2	2	20,5				46	2	2	21										100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30
MAA1U02	Douleurs	M. Gauthier, M. De Loynes de Fumichon	48	1	1	11				48	1	1	11										100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h
MAA1U03	Tête & Cou 1 (ORL)		5501	1	1	9																100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	
MAA1U04	Pneumologie	M. Marchand-Adam	5101	3	3	28				5101	3	3	28										100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h
MAA1U05	Anglais médical T1	Mme Pierru-Chantenay	11	1	1		10			11	1	1		10									100%	CC			100%	CT	écrit	1h30
MAA1U06	Appareil digestif	M. Najah	5201, 5202	3	3	26,5				5201, 5202	3	3	22,5	4									100%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	2h
MAA2U01	Dermatologie	M. Marchand	50	2	2	12				50	2	2	8	4									100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h
MAA2U02	Appareil locomoteur - Vieillessement	Mme Salliot, M. Odri, M. Coulangeat	5001, 5002	2	2	22				5001, 5002	2	2	18	5									100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h
MAA2U03	Inflammation, Immunopathologie & Hématologie	M. Lioger	4703, 5301	2	2	22,5				4703, 5301	2	2	20	2,5									100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30
MAA2U04	Tête & Cou 2 (CMF & Ophtalmologie)	M. Bernard, Mme Landoulsi	5502, 5503	1	1	7,5																	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h
MAA2U05	Thérapeutiques médicamenteuses	M. Serreau, M. Morice	4804	1	1	8				4804	1	1		9									100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h
MAA2U06	Anglais médical T2	Mme Pierru-Chantenay	11	1	1		10			11	1	1		10									100%	CC			100%	CT	écrit	1h30
MAA2U07	Ophtalmologie	M. Bernard								5502, 5503	1	1	4	2									100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h
MAA2U08	Douleurs	M. Gauthier, M. De Loynes de Fumichon	48	1	1	11				48	1	1	9	2									100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h
MAA3U01	Néphrologie - Urologie	Mme Dekeyser, M. Brichart	52	2	2	20				52	2	2	18,5	4,5									100%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	2h
MAA3U02	Appareil digestif	M. Najah	5201, 5202	3	3	26,5				5201, 5202	3	3	26,5										100%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	2h
MAA3U03	Hématologie - Oncologie	Mme Fromont-Hankard, Mme Ochmann, Mme Champeaux-Orange	47	2	2	18				47	2	2	12	6									100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h
MAA3U04	Gynéco-obstétrique	Mme Dewit	5403	2	2	16				5403	2	2	12	4									100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30
MAA3U05	Anglais médical T3	Mme Pierru-Chantenay	11	1	1		10			11	1	1		10									100%	CC			100%	CT	écrit	1h30
MAA3U06	Thématiques prioritaires	Mme Salliot	5001	0	0	e-learning				5001	0	0	e-learning										Certification en ligne							
MAA3U07	Recherche & LCA	M. Eguether, M. Perche		4	4	18 + 8 e-learning	8				4	4	18	8									50%	CT	écrit	1h (T1)	100%	CT	écrit	1h
MAA3U08	ORL - CMF	Mme Landoulsi								5501	1	1	12	3									50%	CT	écrit	3h (T3)	100%	CT	écrit	1h30
MAG4U02	Sensibilisation contre les Violences Sexistes & Sexuelles			0	0	e-learning																								
MOAA4B02	Bloc Enseignements pratiques			8	8						8	8																		
MAA1SU1	AFGSU2	M. Jouffroy		2	2	7					2	2	7										Attestation de suivi				Attestation de suivi			
MAA3SE1	Stages - Entraînement aux ECOS	M. Barbier, M. Brichart		6	6	25 semaines					6	6	25 semaines										Validation par le jury sauf avis contraire du responsable de stage							
MAA3SG1	Gardes	M. Barbier, M. Brichart		0	0						0	0											Validation par le jury sur proposition du cadre de santé							
MAA3EF1	ECOS facultaires 1	M. Desgrouas, M. Jouffroy		0	0						0	0											100%	CT	oral	50 min	Session 2 en DFASM3			
MOAA4B03	UE libres obligatoires (1;1) : au choix 1 maximum par an			4	4						4	4																		
	Semestre 7																													
MAG3L02	Initiation à la recherche	M. Bailly	46	4	4	16	2,5			46	4	4	16,5										100%	CT	écrit	45 min	100%	CT	écrit	45 min
MAG3L04	Dynamique & différenciation cellulaire	Mme Mollet, Mme Togbe	65	4	4	26			o	65	4	4	26										100%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	1h30
MAG3L05	Physiopathologie cellulaire & moléculaire	M. Eguether	44	4	4	10	14			44	4	4		24									50%	CC			100%	CT	écrit	1h
																							50%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	1h
MAG5L01	Les Omics en médecine	M. Perche	4704	4	4	10	14																50%	CC			100%	CT	écrit	1h
																							50%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	1h
MAG5L02	Biostatistiques 1 - Initiation à la biostatistique avec le logiciel R	M. Béraud	4604	4	4	20			o	4604	4	4	20										30%	CC			100%	CT	écrit	2h
																							70%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	2h
MAA1L01	Formation à l'auto-entraînement	Mme Dekeyser, M. Desgrouas		4	4	20					4	4	20										100%	CC			100%	CT	oral	10 min
MAA1L02	Epidémiologie & Santé des populations	Mme Salliot, M. Béraud	46	4	4	19,5	6,5			46	4	4	19,5	6,5									100%	CT	écrit	45 min	100%	CT	écrit	45 min
MAA1L03	Recherche clinique	Mme Salliot	46	4	4	18,5	2,5			46	4	4	18,5	2,5									100%	CT	écrit	45 min	100%	CT	écrit	45 min
MAA1L04	Initiation au traitement de l'image	Mme Louchet	26	4	4	10	20			26	4	4	10	20									100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	oral	30 min
MAA1L05	Dopage : de l'utilisation à la détection	Mme Collomp		4	4	12	8																100%	CC			100%	CT	écrit	1h
MAA1L06	Médecine narrative	Mme Larigauderie, Mme Ploog		4																										

MAA1F05	Dopage : de l'utilisation à la détection			0	0	12	8		o							100%	CC						
MAA1F06	Médecine narrative			0	0	6		14	o		0	0	6		14	o	100%	CT	écrit	1h			
MGA3F05	Dynamique & différenciation cellulaire		65	0	0	26			o	65	0	0	26			o	100%	CT	écrit	2h			
MAA1F07	Engagement associatif			0	0						0	0					Sur justificatif et décision du jury						
MAA1F08	Engagement pédagogique			0	0						0	0					Sur justificatif et décision du jury						
MAA1F09	Engagement social			0	0						0	0					Sur justificatif et décision du jury						
	Semestre 8																						
MAG6F04	Biostatistiques 2 - Biostatistique avancée avec le logiciel R		4604	0	0	20			o	4604	0	0	20			o	30%	CC					
MAA2F01	Ethique & Droit		46	0	0	20			o	46	0	0	20			o	70%	CT	écrit	2h			
MAA2F02	Histoire de la médecine		22	0	0	20			o	22	0	0	20			o	100%	CT	oral	30 min			
																	100%	CT	écrit	1h			
MAA2F03	Immunologie clinique appliquée		47	0	0	16	6		o	47	0	0	16	6		o	25%	CC					
MGA4F03	Initiation à la recherche		46	0	0	16	2,5		o	46	0	0	16,5			o	75%	CT	écrit	1h			
MGA4F02	Epidémiologie & Santé des populations		46	0	0	19,5	6,5		o	46	0	0	19,5	6,5		o	100%	CT	écrit	45 min			
MGA4F06	Recherche clinique		46	0	0	18,5	2,5		o	46	0	0	18,5	2,5		o	100%	CT	écrit	45 min			
MGA4F04	Initiation au traitement de l'image		26	0	0	10	20		o	26	0	0	10	20		o	100%	CT	écrit	1h30			
MAG4F01	Physiopathologie cellulaire & moléculaire		44	0	0	10	14		e								50%	CC					
																	50%	CT	écrit	2h			
MAG4F03	Les Omics en médecine		4704	0	0	10	14		o	4704	0	0	10	14		o	50%	CC					
																	50%	CT	écrit	2h			
MAA2F05	Décision médicale, aspects scientifiques, applications en clinique & docimologie		42	0	0	1	6	13	o	42	0	0	1	6	13	o	50%	CT	écrit	1h30			
MAA2F06	Dopage : de l'utilisation à la détection			0	0	12	8		o	4603	0	0	12	8		o	50%	CT	oral	1h			
MAA2F07	Médecine narrative			0	0	6		14	o	46	0	0	6		14	o	100%	CC					
MAG4F05	Régulation de l'expression des gènes eucaryotes		64	0	0	12	8		o	64	0	0	12	8		o	100%	CT	écrit	1h			
																	100%	CT	écrit	1h30			
MAA4F02	Education à la santé : apprentissage, motivation, changement de comportement									91	0	0	9	15		o	60%	CC					
MAA4F03	Environnement, Santé & One-Health									4503, 5001	0	0	e-learning			o	40%	CT	écrit	1h			
MAA2F08	Engagement associatif			0	0						0	0					Certification en ligne						
MAA2F09	Engagement pédagogique			0	0						0	0					Sur justificatif et décision du jury						
MAA2F10	Engagement social			0	0						0	0					Sur justificatif et décision du jury						
MFAA4B05	Bloc Stages facultatifs (0;2)			0	0						0	0					Sur justificatif et décision du jury						
MAA1FS1	Stage facultatif			0	0						0	0					Validation par le jury sur proposition du responsable de stage						
MAA2FS1	Stage facultatif			0	0						0	0					Validation par le jury sur proposition du responsable de stage						

			2025/2026							2026/2027							Session 1				Session de rattrapage			
			4		1,5		1			42		1,5		1			RNE				RNE/RSE			
Code	Libellé	Responsables	CNU	ECTS	Coeff	HCM	HTD	HTP	Porté	CNU	ECTS	Coeff	HCM	HTD	HTP	Porté	quotité (%)	modalité	nature	durée	quotité (%)	modalité	nature	durée
MOAASB01	Bloc Enseignements théoriques			0	0						32	32												
MAA4U01	Pathologies cardio-vasculaires	M. Domain								5102	2	2	13	3			100%	CT	écrit	1h15	100%	CT	écrit	1h15
MAA4U02	Endocrinologie - Nutrition	Mme Sabbah, Mme Pinto Da Rocha								5404	3	3	23	2			100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30
MAA4U03	Psychiatrie & Addictions	Mme Mallet, M. Serreau, M. Tripi								4903, 4904	3	3	20	6,5			100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30
MAA4U04	Anglais médical T4	Mme Pierru-Chantenay								11	1	1		10			100%	CC			100%	CT	écrit	1h30
MAA5U01	Urgences & Défaillances viscérales aiguës	M. Barbier, M. Jouffroy								4502	3	3	20,5	1,5			100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30
MAA5U02	Pédiatrie	M. Hankard								5401	4	4	22	2			100%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	2h
MAA5U03	Soins palliatifs	M. De Loynes de Fumichon, M. Gauthier								4605	2	2	10,5	2			100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h
MAA5U04	Anglais médical T5	Mme Pierru-Chantenay								11	1	1		10			100%	CC			100%	CT	écrit	1h30
MAAGU01	Maladies infectieuses & Risques sanitaires	M. Béraud								4503	4	4	39	3			100%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	2h
MAAGU02	Neurologie & MPR	M. Demuth								4901	4	4	21	4			100%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	2h
MAAGU03	Anglais médical T6	Mme Pierru-Chantenay								11	1	1		10			100%	CC			100%	CT	écrit	1h30
MAAGU04	Thématiques prioritaires	Mme Salliot								5001	1	1	e-learning				Certification en ligne							
MAAGU05	Recherche & LCA	M. Eguether, M. Perche									3	3		12			100%	CT	écrit	3h	100%	CT	écrit	3h
MOAASB02	Bloc Enseignements pratiques			0	0						6	6												
MAA6SE1	Stages - Entraînement aux ECOS	M. Barbier, M. Brichart									6	6	25 semaines				Validation par le jury sauf avis contraire du responsable de stage							
MAA6SG1	Gardes	M. Barbier, M. Brichart									0	0					Validation par le jury sur proposition du cadre de santé							
MAA6EF1	ECOS facultaires 2	M. Desgrouas, M. Jouffroy									0	0					100%	CT	oral	50 min	Session 2 en DFASM3			
MOAASB03	UE libres obligatoires (1;1) : au choix 1 maximum par an			4	4						4	4												
	Semestre 9																							
MAG3L02	Initiation à la recherche	M. Bailly	46	4	4	16	2,5			46	4	4	16,5				100%	CT	écrit	45 min	100%	CT	écrit	45 min
MAG3L04	Dynamique & différenciation cellulaire	Mme Mollet, Mme Togbe	65	4	4	26			o	65	4	4	26			o	100%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	1h30
MAG3L05	Physiopathologie cellulaire & moléculaire	M. Eguether	44	4	4	10	14			44	4	4		24			50% 50%	CC CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	1h
MAG5L01	Les Omics en médecine	M. Perche	4704	4	4	10	14			4704	4	4	10	14			50% 50%	CC CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	1h
MAG5L02	Biostatistiques 1 - Initiation à la biostatistique avec le logiciel R	M. Béraud	4604	4	4	20			o	4604	4	4	20			o	30% 70%	CC CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	2h
MAA1L01	Formation à l'auto-entraînement	Mme Dekeyser, M. Desgrouas		4	4	20					4	4	20				100%	CC			100%	CT	oral	10 min
MAA1L02	Epidémiologie & Santé des populations	Mme Salliot, M. Béraud	46	4	4	19,5	6,5			46	4	4	19,5	6,5			100%	CT	écrit	45 min	100%	CT	écrit	45 min
MAA1L03	Recherche clinique	Mme Salliot	46	4	4	18,5	2,5			46	4	4	18,5	2,5			100%	CT	écrit	45 min	100%	CT	écrit	45 min
MAA1L04	Initiation au traitement de l'image	Mme Louchet	26	4	4	10	20			26	4	4	10	20			100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	oral	30 min
MAA1L05	Dopage : de l'utilisation à la détection	Mme Collomp		4	4	12	8				4	4	12	8			100%	CC			100%	CT	écrit	1h
MAA1L06	Médecine narrative	Mme Larigauderie, Mme Ploog		4	4	6		14			4	4	6		14		100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h
MAA3L01	Engagement associatif	Mme Sabbah		4	4						4	4					Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury			
MAA3L02	Engagement pédagogique	Mme Sabbah		4	4						4	4					Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury			
MAA3L03	Engagement social	Mme Sabbah		4	4						4	4					Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury			
	Semestre 10																							
MAG4L02	Initiation à la recherche	M. Bailly	46	4	4	16	2,5			46	4	4	16,5				100%	CT	écrit	45 min	100%	CT	écrit	45 min
MAG4L03	Physiopathologie cellulaire & moléculaire	M. Eguether	44	4	4	10	14			44	4	4	10	14			50% 50%	CC CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	1h
MAG4L05	Les Omics en médecine	M. Perche	4704	4	4	10	14			4704	4	4	10	14			50% 50%	CC CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	1h
MAG4L06	Epidémiologie & Santé des populations	Mme Salliot, M. Béraud	46	4	4	19,5	6,5			46	4	4	19,5	6,5			100%	CT	écrit	45 min	100%	CT	écrit	45 min
MAG4L07	Initiation au traitement de l'image	Mme Louchet	26	4	4	10	20			26	4	4	10	20			100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	oral	30 min
MAG4L14	Régulation de l'expression des gènes eucaryotes	Mme Mollet	64	4	4	12	8		o	64	4	4	12	8		o	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h
MAG4L09	Recherche clinique	Mme Salliot	46	4	4	18,5	2,5			46	4	4	18,5	2,5			100%	CT	écrit	45 min	100%	CT	écrit	45 min
MAG6L02	Biostatistiques 2 - Biostatistique avancée avec le logiciel R	M. Béraud	4604	4	4	20			o	4604	4	4	20			o	30% 70%	CC CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	2h
MAA2L01	Ethique & Droit	M. Gauthier, Mme Mauclair	46	4	4	20				46	4	4	20				100%	CT	oral	30 min	100%	CT	oral	30 min
MAA2L02	Histoire de la médecine	M. Carbonnelle, M. Messineo	22	4	4	20				22	4	4	20				100%	CT	écrit	1h	100%	CT	oral	30 min
MAA2L03	Immunologie clinique appliquée	Mme Dekeyser, Mme Granier, Mme Molle	47	4	4	16	6			47	4	4	16	6			25% 75%	CC CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h
MAA2L05	Décision médicale : aspects scientifiques, applications en clinique & docimologie	M. Cussenot, M. Hankard	42	4	4	1	6	13		42	4	4	1	6	13		50% 50%	CT CT	écrit oral	1h30 1h	100%	CT	écrit	1h30
MAA2L06	Dopage : de l'utilisation à la détection	Mme Collomp		4	4	12	8			4603	4	4	12	8			100%	CC			100%	CT	écrit	1h
MAA2L07	Médecine narrative	Mme Larigauderie, Mme Ploog		4	4	6		14		46	4	4	6		14		100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h
MAA4L01	Education à la santé : apprentissage, motivation, changement de comportement	M. Panchout								91	4	4	9	15			60% 40%	CC CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h
MAA4L02	Environnement, santé & One-Health	Mme Salliot, M. Carbonnelle								4503, 5001	4	4	e-learning				Certification en ligne				Certification en ligne			
MAA4L03	Engagement associatif	Mme Sabbah		4	4																			

MAA2F02	Histoire de la médecine		22	0	0	20			o	22	0	0	20			o	100%	CT	écrit	1h				
MAA2F03	Immunologie clinique appliquée		47	0	0	16	6		o	47	0	0	16	6		o	25% 75%	CC CT	écrit	1h				
MGA4F03	Initiation à la recherche		46	0	0	16	2,5		o	46	0	0	16,5			o	100%	CT	écrit	45 min				
MGA4F02	Epidémiologie & Santé des populations		46	0	0	19,5	6,5		o	46	0	0	19,5	6,5		o	100%	CT	écrit	45 min				
MGA4F06	Recherche clinique		46	0	0	18,5	2,5		o	46	0	0	18,5	2,5		o	100%	CT	écrit	45 min				
MGA4F04	Initiation au traitement de l'image		26	0	0	10	20		o	26	0	0	10	20		o	100%	CT	écrit	1h30				
MAG4F01	Physiopathologie cellulaire & moléculaire		44	0	0	10	14		o	44	0	0	10	14		o	50% 50%	CC CT	écrit	2h				
MAG4F03	Les Omics en médecine		4704	0	0	10	14		o	4704	0	0	10	14		o	50% 50%	CC CT	écrit	2h				
MAA2F05	Décision médicale, aspects scientifiques, applications en clinique & docimologie		42	0	0	1	6	13	o	42	0	0	1	6	13	o	50% 50%	CT CT	écrit oral	1h30 1h				
MAA2F06	Dopage : de l'utilisation à la détection			0	0	12	8		o	4603	0	0	12	8		o	100%	CC						
MAA2F07	Médecine narrative			0	0	6		14	o	46	0	0	6		14	o	100%	CT	écrit	1h				
MAG4F05	Régulation de l'expression des gènes eucaryotes		64	0	0	12	8		o	64	0	0	12	8		o	100%	CT	écrit	1h30				
MAA4F01	Education à la santé : apprentissage, motivation, changement de comportement									91	0	0	9	15		o	60% 40%	CC CT	écrit	1h				
MAA4F02	Environnement, santé & One-Health									4503, 5001	0	0	e-learning			o	Certification en ligne							
MAA4F03	Engagement associatif			0	0						0	0					Sur justificatif et décision du jury							
MAA4F04	Engagement pédagogique			0	0						0	0					Sur justificatif et décision du jury							
MAA4F05	Engagement social			0	0						0	0					Sur justificatif et décision du jury							
MFAA5B05	Bloc Stages facultatifs (0;2)			0	0						0	0												
MAA3FS1	Stage facultatif										0	0					Validation par le jury sur proposition du responsable de stage							
MAA4FS1	Stage facultatif										0	0					Validation par le jury sur proposition du responsable de stage							